



Conseil municipal

Législature 2015-2020  
Délibération **D 151-2019**  
Séance du 29 janvier 2019

## **DELIBERATION**

relative au crédit d'engagement de 2 240 000 F pour la construction de 5 terrains de tennis provisoires, dont 3 couverts par une bulle, sur la parcelle N° 10017 à Plan-les-Ouates

vu la présence du tennis club de Plan-les-Ouates en bordure de la route de Base,

vu l'emprise nécessaire aux travaux du futur tramway Genève-St-Julien qui amputera le tennis de trois de ses cinq courts,

vu l'incompatibilité des plannings de réalisation du tramway, des infrastructures et immeubles prévus sur les pièces D et Ea du PLQ N° 30043-529 des Cherpines, dit du « Rolliet »,

vu la délibération D 21A-2016 relative au crédit d'engagement de 2 240 000 F pour la construction d'une halle abritant 3 terrains de tennis provisoires sur la parcelle N 10043 à Plan-les-Ouates, votée par le Conseil municipal le 26 avril 2016, parcelle jouxtant le tennis actuel,

vu la volonté du Conseil administratif de réaliser le tennis provisoire sur une parcelle située à distance raisonnable des travaux de construction précités, afin de limiter les nuisances des travaux sans empêcher ceux-ci de se dérouler dans les meilleures conditions,

vu l'acquisition de la parcelle N 10017 située dans la zone sportive des Cherpines, par la Commune de Plan-les-Ouates, selon délibération du Conseil municipal du 9 décembre 2014,

vu la possibilité de réaliser le tennis provisoire sur ladite parcelle en raison du classement de celle-ci en zone de verdure permettant ce type d'équipement,

vu le préavis favorable du Tennis Club de Plan-les-Ouates pour son déménagement provisoire dans l'enceinte de l'actuel centre sportif des Cherpines,

vu le préavis de principe de la Commission sport du 18 décembre 2018 sur l'information par le Conseil administratif d'un projet de réalisation d'un tennis provisoire sur la parcelle N 10017, préavis autorisant celui-ci à présenter la présente délibération pour autant que le coût soit proche de celui voté par le biais de la délibération D 21A-2016,

vu que ce déménagement engendre l'abandon du projet de tennis provisoire sur la parcelle N 10043, soit par-là l'annulation de la délibération D 21A-2016,

vu l'intégration dans la présente délibération du crédit d'étude de 162 000 F destiné à l'élaboration d'un projet d'aménagement provisoire sur la parcelle N° 10043, par le biais de la délibération D 79-2014 votée par le Conseil municipal le 28 janvier 2014,

vu l'exposé des motifs EM 151-2019, de janvier 2019, comprenant le descriptif du projet, l'estimation du coût des travaux et les plans relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

## **DECIDE**

par 13 oui, 4 non et 3 abstentions

1. D'annuler la délibération D 21A-2016 relative au crédit d'engagement de 2 240 000 F destiné à la construction d'une halle abritant 3 terrains de tennis provisoires sur la parcelle N 10043 à Plan-les-Ouates.
2. D'accepter la construction sur la parcelle N 10017 à Plan-les-Ouates, de cinq terrains de tennis provisoires, dont trois seront couverts par une bulle durant la saison hivernale.
3. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit d'engagement de 2 240 000 F destiné à financer et à entreprendre ces travaux, ainsi que les frais d'études engagés pour les délibérations D 79-2014 et D 21A-2016.
4. De comptabiliser la dépense brute prévue de 2 240 000 F dans le compte des investissements, sous rubrique N 5040, puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
5. D'amortir le montant net prévu de 2 240 000 F au moyen de 10 annuités qui figureront au budget du compte de résultats, sous rubrique N 3300 « amortissements planifiés des immobilisations corporelles du patrimoine administratif », dès la première année d'utilisation du bien estimée à 2020.
6. De mandater le Conseil administratif, pour négocier les valeurs de remplacement et déménagement du terrain avec les opérations foncières de l'Etat en lien avec l'impact du tram sur les terrains actuels du TCPLO.

SEE/NE – SF/PL – 29.01.2019 # 60391

# Commune de Plan-les-Ouates

## EXPOSE DES MOTIFS N°151-2019

▪ Message aux membres du Conseil municipal ▪

OBJET:

**CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ  
TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS  
PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N° 10017 À PLAN-LES-OUATES**

**2 240 000 F**

**Plan-les-Ouates – janvier 2019**

# **CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N° 10017 À PLAN-LES-OUATES**

## **EXPLICATIONS COMPLÉMENTAIRES**

### **1. Préambule**

Depuis 30 ans, le **Tennis Club des Petites-Fontaines (TCPF)**, devenu le **Tennis Club de Plan-les-Ouates** en juin 2012 (ci-après TCPLO), propose à la population de la Commune et de ses environs des activités et animations liées à la pratique du tennis. Grâce au mouvement junior très dynamique, la Commune dispose d'une structure de formation reconnue pour la qualité des prestations qu'elle propose et les valeurs qu'elle promeut.

### **2. Généralités et objectifs du projet**

Depuis plusieurs années, le TCPLO fait part de ses besoins en terrains supplémentaires., si possible couverts afin d'assurer une activité tout au long de l'année, indépendamment des conditions climatiques, ce qui est une nécessité notamment pour les cours et entraînements juniors.

D'ici fin 2019, les travaux du futur tram devant desservir le quartier des Cherpines condamneront trois des cinq terrains actuels. Par la suite, les deux terrains restant seront également détruits afin de pouvoir construire des logements.

Afin de garantir la pérennité du TCPLO il est indispensable de pouvoir offrir une solution provisoire jusqu'à la réalisation des tennis définitifs prévus sur la pièce D.

#### **A. Historique**

En 2016, un crédit d'engagement de 2 240 000 F avait été voté par le Conseil municipal afin de réaliser 3 terrains de tennis provisoires couverts par une halle sur la parcelle 10043 (cf. délibération D 21A-2016) pour remplacer ceux qui disparaîtront lors des travaux du tram.

Dans l'attente d'une date effective de démarrage de ces travaux, cette délibération n'a pas encore été mise en œuvre.

## **B. Généralités et objectifs du projet**

Au vu des nuisances que les travaux du tram généreront pour les joueurs (bruit, poussière, etc), tout comme les complications dues à la présence des bâtiments du tennis pour les travaux à mener, l'idée de déplacer entièrement les cinq courts loin du chantier a fait son chemin. Le Conseil administratif propose donc de réaliser cinq courts provisoires, dont trois chauffés et couverts par une bulle amovible pour la saison hivernale, sur la parcelle 10017 aux Cherpines. Cette parcelle, située à côté de l'actuel parking lui aussi provisoire a été acquise par la Commune à la fin 2014.

Afin de combler la perte des vestiaires et bureaux actuels, la mise à disposition de l'ancienne Buvette et des anciens vestiaires a été proposée au club dans le cadre de la présentation du projet.

Cette infrastructure ayant un statut provisoire, certains de ses éléments, comme la couverture des courts ou le système de chauffage mobile à pellets, pourront être soit revendus, soit être réutilisés en d'autres lieux (chauffage pour la patinoire par ex.).

Ce nouveau projet provisoire remplace et annule le précédent (D 21A-2016).

## **C. Constat**

Le club manque de terrains en général, couverts et éclairés en particulier, pour assurer ses activités toute l'année. Ce projet permettra d'éviter la fermeture du club en raison de la démolition des courts en lien avec l'arrivée du tram et par la suite la construction des logements, mais ne permettra pas de répondre aux besoins à long terme auxquels il faudra répondre par la réalisation d'un tennis sur la pièce D.

Le TCPLO, qui a été consulté est satisfait de cette variante de cinq terrains provisoires au stade des Cherpines, qui correspond aux réels besoins du Club et de ses nombreux membres

En effet, l'état d'avancement du projet d'urbanisation des Cherpines et les délais inhérents à sa réalisation laissent entrevoir quelques années encore avant que le TCPLO puisse prendre ses quartiers dans la nouvelle zone sportive prévue (pièce D).

## **3. Explications techniques**

Les terrains seront construits avec le minimum d'aménagement, seules des barrières seront placées autour des terrains afin de sécuriser la zone de jeu. Nous envisageons d'acquérir des containers de stockage permettant au TCPLO de ranger le matériel de cours. En termes d'aménagements extérieurs, seul un cheminement permettra d'accéder aux terrains. Une signalétique sera également placée dans le centre sportif des Cherpines

Afin de pouvoir couvrir trois des cinq terrains par une bulle, il sera nécessaire de prévoir des accès pour les véhicules, ainsi que les fondations permettant de fixer la bulle. Pour répondre aux normes énergétiques et pouvoir chauffer la bulle à une température de maximum de 15 degrés, une station de chauffage à pellets mobile devra être construite.

## **4. Annexes**

Plan de situation, estimation des coûts.

## **5. Procédure administrative**

Une demande d'autorisation doit être déposée pour ce projet.

## **6. Calcul du montant du crédit d'engagement**

Nous proposons donc un crédit d'engagement destiné à la construction de cinq terrains et l'acquisition d'une bulle permettant de couvrir trois d'entre eux en hiver.

**Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous demande de voter ce crédit d'engagement de 2 240 000 F, qui annule et remplace la délibération D 21A-2016 du même montant.**

**Le Conseil administratif**

SEE/NE – janvier 2019

**CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE  
CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS  
COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À  
PLAN-LES-OUATES**

**Annexe 1**

**Estimation du coût des travaux**



# Commune de Plan-les-Ouates

## CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □

SCA/SEE

Janvier 2019

### CREDIT D' ENGAGEMENT

#### A - Travaux préliminaires, terrassement, canalisations

1 Travaux préliminaires, installations de chantier	fr. 23'760.00
2 Terrassements, stabilisation	fr. 86'594.00
3 Canalisations	fr. 64'354.40

**Total Travaux HT fr. 174'708.40**

#### B - Infrastructure des terrains et des abords

1 Construction (bordures, socles)	fr. 178'374.00
2 Infrastructure (géotextile et grave)	fr. 66'500.00
3 Superstructure, revêtement en enrobé bitumineux	fr. 133'370.00
4 Revêtement de sol des terrains tennis	fr. 233'270.00
5 Halle gonflable 3 courts	fr. 360'000.00
6 Chaudière et réservoir à pellets	fr. 225'000.00

**Total Travaux HT fr. 1'196'514.00**

#### C - Bâtiment

1 Aménagements extérieurs (enrobé, pavés...)	fr. 56'470.00
2 Conteneurs de stockage pour matériel TC PLO	fr. 12'000.00
3 Signalétique pour le TC PLO	fr. 10'000.00
4 Clotûre terrains simple torsion- hauteur 3m + filets de tension	fr. 84'930.00
5 Portails	fr. 6'300.00

**Total Travaux HT fr. 169'700.00**

#### D - Électricité

1 Raccordement de l'installation (fouilles)	
2 Éclairage deux courts extérieurs	fr. 70'000.00
3 Armoire électrique	
4 Éclairage de sécurité (blocs, câblage, raccordement)	

**Total Travaux HT fr. 70'000.00**

**E - Honoraires et frais annexes**

1	Projet de l'ouvrage (études, calculs, plans, plannings...)	
2	Réalisation (surveillance, contrôle, suivi financier...)	
3	Mise en service, achèvement (vérifications, réception)	fr. 55'000.00
4	Documentation de l'ouvrage	
5	Direction des travaux de garantie	
<b>Total Travaux HT</b>		<b>fr. 55'000.00</b>

**F - Frais Maître de l'Ouvrage**

1	Taxe SIG de raccordement électrique		fr. 20'200.00
2	Assurance RC/ TCMO		fr. 3'000.00
3	Autorisations, émoluments		fr. 2'000.00
4	Crédit d'étude EM 79-2014 (162'000.00 TTC)		fr. 150'000.00
5	Frais d'études de la parcelle 10'043 (75'500.00 TTC)		fr. 71'686.50
6	Divers et imprévus : 10%	1'665'922.40	fr. 166'592.24
<b>Total débours et imprévus HT</b>			<b>fr. 413'478.74</b>

<b>Total des coûts, études, frais, honoraires et taxes</b>	<b>fr. 2'079'401.14</b>
<b>TVA 7.7 %</b>	<b>fr. 160'113.89</b>

**TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT****2'240'000.00**

**CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE  
CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT  
TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE  
N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □**

**Annexe 2**

**Financement et coûts induits  
Investissement**

SF - Janvier 2019

# Financement

## CREDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES- OUATES □ □

1	Crédit brut	2'240'000.00
---	-------------	--------------

2	<b>Recettes</b>	
	2.1 Subventions cantonales	fr. -
	2.2 Participation des routes cantonales	fr. -
	2.3 Taxe d'équipement	fr. -
	2.4 Taxe d'écoulement	fr. -
	2.5 Sport-Toto	fr. -
	2.6 Subventions fédérales	fr. -
	2.7 Divers	fr. -

	<b>Crédit net</b>	fr. 2'240'000.00
--	-------------------	------------------

3	Commentaires
---	--------------

## Evaluation des coûts induits

### CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □

1 Revenus annuels 0.00

Total des revenus annuels

2 Charges annuelles pour la première année	Durée	Montant	Taux	
2.1 Charges financières		2'240'000.00	2.50%	fr. 56'000.00
2.2 Amortissements	10	2'240'000.00	10.00%	fr. 224'000.00
2.3 Charges de personnel			0.00%	fr. -
2.4 Energie		2'240'000.00	0.50%	fr. 11'200.00
2.5 Matériel et fournitures				fr. -
2.6 Maintenance par des tiers				fr. -
2.7 Prestations de tiers				fr. -
2.8 Divers, subvention complémentaire				fr. -
<b>Total des charges pour la première année</b>				<b>fr. 291'200.00</b>

3 Coûts induits pour la première année fr. 291'200.00

## Investissement

### CRÉDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □

#### PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global 2'240'000.00

#### Répartition selon plan des investissements

	2018	2019	2020	Total
Dépenses brutes prévues	240'000.00	1'500'000.00	500'000.00	2'240'000.00
Recettes estimées				0.00

**Total dépenses nettes 240'000.00 1'500'000.00 500'000.00 2'240'000.00**

#### PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit pour la réalisation 2'240'000.00

#### Répartition selon exécution

	2018	2019	2020	Total
Dépenses brutes prévues	240'000.00	1'500'000.00	500'000.00	2'240'000.00
Recettes estimées				0.00

**Total dépenses nettes 240'000.00 1'500'000.00 500'000.00 2'240'000.00**



**CREDIT D'ENGAGEMENT POUR LA CONSTRUCTION DE  
CINQ TERRAINS DE TENNIS PROVISOIRES, DONT  
TROIS COUVERTS PAR UNE BULLE, SUR LA PARCELLE  
N°10017 À PLAN-LES-OUATES □ □**

## **Annexe 3**

### **Documents techniques**

**NOMMER LES DOCUMENTS JOINTS**

SF - Janvier 2019



